

d'améliorer leur image à travers le monde afin de pouvoir en arriver à la coopération internationale. Il est bien évident qu'un tel centre d'information serait aussi fort utile aux ambassadeurs des pays membres en poste à Ottawa.

Le Comité encourage le gouvernement à inciter la Communauté à établir ce Centre d'information à Ottawa aussitôt que possible dans le cadre d'une amélioration nécessaire des communications entre le Canada et le CE.

Avant de faire une recommandation le Comité aurait préféré avoir des réunions plus nombreuses et plus approfondies à ce sujet avec les fonctionnaires de la Communauté. De fait, au début d'avril, le président du Comité a invité la Commission à envoyer des fonctionnaires au Canada pour discuter des activités d'information communautaires. Malheureusement, la Commission n'a pu accepter cette invitation dans le délai accordé au Comité pour terminer son rapport.

Le Comité espère cependant que les agents d'information de la Communauté pourront venir au Canada au cours de l'automne et le Comité sera heureux de les rencontrer à ce moment. Les représentants de la Commission devraient en même temps profiter de l'occasion pour faire état de cette recommandation au gouvernement canadien.

## **B) Échange de visites**

### **(i) à la Communauté**

Depuis plusieurs années, la Communauté organise et parraine un programme permettant aux jeunes de tous les pays d'aller travailler pendant cinq mois pour la Commission, à titre de stagiaires afin de mieux connaître la Communauté en y œuvrant. Le programme prévoit l'emploi de 400 stagiaires chaque année et, deux fois par an, 30 à 40 postes sont réservés à des candidats de 100 pays non membres, les autres étant confiés à des résidents de la Communauté. Chaque pays non membre a droit, chaque année à un stagiaire rémunéré et à deux ou trois candidats non rémunérés. Depuis l'entrée en vigueur du programme, le Canada n'en a fait profiter qu'un stagiaire, alors que les États-Unis en ont envoyé 16, au cours des dix dernières années.

Le Comité estime que cette absence de participation du Canada peut et doit être corrigée sans délai. Le gouvernement doit prendre les mesures qui s'imposent pour que les Canadiens tirent profit de ce programme en envoyant régulièrement des stagiaires.

### **(ii) au Canada**

Le gouvernement canadien devrait étudier l'à-propos d'un programme de visites pour les Européens. Le programme de subventions en vigueur aux États-Unis constitue un modèle qui peut être intéressant. Les chefs, ou les chefs en herbe, des pays étrangers, sur invitation du Département d'État, viennent visiter les États-Unis pendant un mois environ, aux frais du gouvernement.

L'objectif de ce programme est de permettre à des personnes informées et influentes, y compris des personnalités politiques, de rapporter à la Communauté ou à leurs propres concitoyens une meilleure appréciation et compréhension des États-Unis grâce aux observations et aux expériences recueillies au cours de leur visite. La clé de tout ce programme consiste à choisir les personnes qui ont une